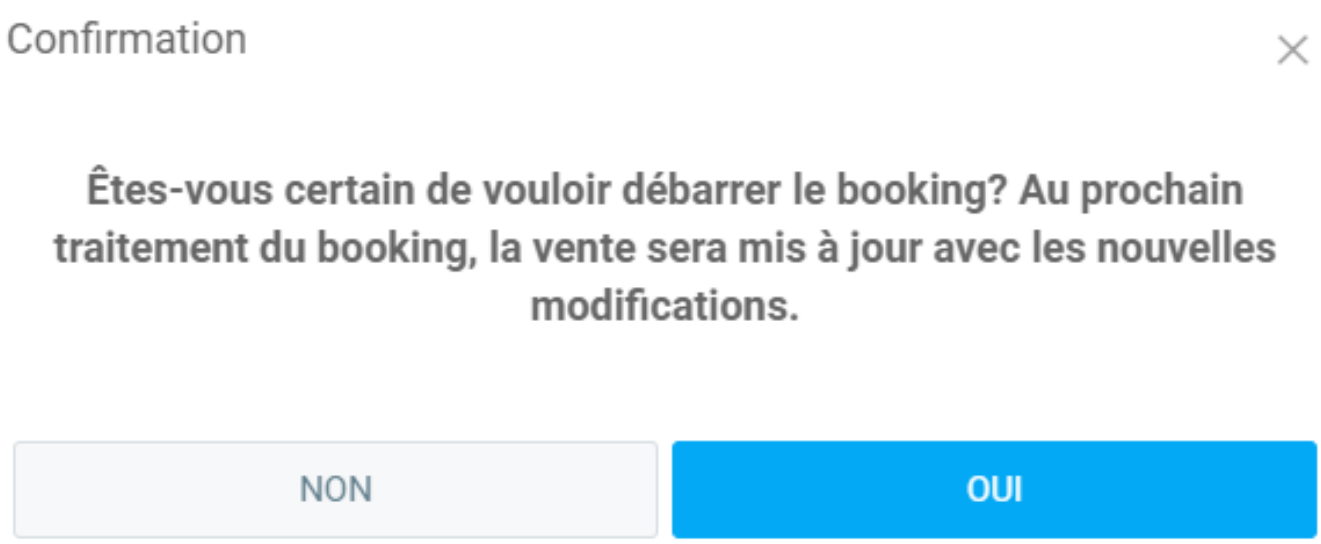
Modules Courtiers en transport et transporteurs

Comment modifier un booking qui a été facturé ?

Si vous désirez modifier un booking qui a déjà été traité, il faudra le déverrouiller avec cette icône : . (Si vous ne le voyez pas, cela indique que ce dernier n'a jamais été traité ou bien que la facture n'est pas modifiable, par exemple dans le cas où la période comptable a été fermée ou un paiement a été appliqué sur celle-ci).

Lorsque vous cliquez sur ce bouton, un message de confirmation comme celui-ci s'affichera :



Le lien avec la vente sera conservé (visible dans l'onglet **Prix** du booking), mais la vente et le booking seront débarrés (donc modifiable). Au moment où vous allez refaire le processus de facturation du booking (plus d'informations à ce sujet dans la FAQ suivante : Comment facturer un booking et par la même occasion envoyer un appel à la facturation à un fournisseur pour que celui-ci vous envoie une facture ?), la vente sera mise à jour avec les nouvelles informations tout en conservant le numéro de vente et de facture original si elle n'a jamais été facturée auparavant, et ce même si elle a été déverrouillée.

À noter que tant que vous n'avez pas facturé une vente, vous pouvez appuyer sur le bouton traiter du booking pour reporter les changements faits au booking sur la vente.

De plus, si vous désirez modifier le **prix coutant d'un transporteur**, il faut s'assurer que celui-ci n'a pas déjà eu sa transaction de créé dans la comptabilité. Cette action est normalement faite au même moment que de facturer le client. Si vous vous rendez dans l'onglet transporteur et que la ligne de votre transporteur est verte, cela indique que la transaction a été créé pour le transporteur et le prix coutant ne sera donc pas modifiable. Afin de permettre la modification, il faut premièrement supprimer la transaction créée. Pour ce faire, cliquer sur l'œil au bout de la ligne pour ouvrir la transaction et puis faite la poubelle dans le bas suivi du bouton Enregistrer. La ligne redeviendra blanche et le prix coutant sera modifiable.

Référence ID de l'article : #1299
Auteur : Simon Provencher
Dernière mise à jour : 2023-10-30 08:52

© 2024 Foire aux questions - GEM-BOOKS <faq@gem-books.com> | 2024-03-29 06:39
URL: https://faq.gem-books.com/content/17/289/fr/comment-modifier-un-booking-qui-a-ete-facture-.html